



Promesse de vente unilatérale

Par **Visiteur120955**, le **02/05/2017** à **14:54**

Bonjour,

1) Je dois signer une promesse de vente unilatérale (moi-même étant le promettant) et le projet mentionne une clause de prorogation automatique du délai de réalisation pour le cas où il manquerait une pièce administrative : je préférerais que cette prorogation éventuelle soit soumise à mon accord en cas de besoin mais le Notaire ne veut rien entendre. Or, j'ai signé en même temps un compromis avec une agence immobilière, cette fois en tant qu'acquéreur, et ce compromis exclut, au contraire, toute clause de prorogation automatique...

2) dans le même projet de promesse unilatérale de vente, le même Notaire a indiqué le montant auquel j'ai moi-même acheté la maison : je considère que cela ne regarde pas l'acquéreur mais il me répond que c'est fiscalement impératif. Est-ce exact ?

Je vous remercie vivement pour vos réponses, étant précisé que je dois signer demain mercredi 3 mai...

Cordialement.